



Sécurité aquatique

Directives de sécurité pour les activités aquatiques

« La perte par noyade d'un être cher est une douleur encore éprouvée bien trop souvent par des familles du monde. Chaque année près de 360.000 personnes meurent noyées, et plus de 90 % de ces décès ont lieu dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », déclare Margaret Chan, ancien directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. « Plus de la moitié des victimes ont moins de 25 ans ; les enfants de moins de 5 ans sont les plus exposés et la noyade constitue la troisième cause de décès dans le monde chez ceux âgés de 5 à 14 ans. Malgré cela, la prévention de la noyade retient relativement peu l'attention et les ressources consacrées au problème restent bien modestes. »¹

En tant que chefs de file, il est essentiel de toujours tenir compte de la sécurité de tous les participants à tout événement que vous organisez près d'un lac, d'une rivière, d'un étang ou de tout plan d'eau. Tandis que vous prévoyez pour les personnes une occasion amusante de profiter des activités aquatiques, vous devez également envisager la possibilité d'un accident, voire d'une noyade. Préparez un plan d'action afin que tout le monde puisse profiter de cette belle journée.

PRATIQUE DE LA SÉCURITÉ PRÈS DES ÉTENDUES D'EAU

Identifiez et évaluez le danger

Faites une recherche pour obtenir des renseignements

pertinents concernant le plan d'eau (rivière, lac, océan, puits, étang, etc.) tels que le type de vagues, la profondeur du point d'eau, les courants, la température, les cascades à proximité, et les antécédents de noyades dans la zone. Méfiez-vous des roches ou des cavités souterraines qui pourraient être la cause de blessures dans l'eau. Pensez aux créatures.

Vérifiez les alentours pour avoir un accès clair à l'eau. Faites attention aux panneaux d'avertissement de la zone ; ils sont là pour une raison ! Vérifiez si la zone est sujette aux inondations, car cela multiplie les risques d'accident. Assurez-vous qu'il n'y a pas de déversement d'eaux usées à proximité.

¹ *Prévention de la noyade : guide pratique*. Genève : Organisation mondiale de la Santé, 2017. Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.



Faites votre possible pour contrôler et minimiser le danger

Informez, s'il y a lieu, les autorités locales de vos projets. Selon l'emplacement, certaines municipalités peuvent exiger une notification de vos intentions. Elles peuvent présenter certaines exigences ou des limitations quant au type d'activités aquatiques. Elles peuvent exiger une assurance responsabilité civile ou une assurance tous risques, ou même vous fournir une liste des éléments à considérer en matière de santé et de sécurité, lors de la réalisation de l'activité. Un avantage réel est l'information glanée auprès des collectivités locales en ce qui concerne les accidents parvenus, et les moyens d'éviter de façon idéale ces accidents dans la zone.

Ayez l'équipement de sauvetage ou de protection adéquat. Il est nécessaire d'actualiser et de renouveler au préalable votre trousse de premiers soins. Par ailleurs, ayez des gilets de sauvetage et des bouées de sauvetage avec une corde, au cas où quelqu'un tomberait à l'eau et serait emporté par le courant. Vérifiez que tout le personnel d'encadrement et les accompagnateurs savent utiliser l'équipement que vous apportez.

Assurez la formation du personnel d'encadrement. Cela devrait inclure les techniques de réanimation cardio-respiratoire (RCR) et de premiers soins de base. La formation permet des premiers secours adéquats en cas d'urgence. Assurez-vous qu'il y a un nombre suffisant de personnes qualifiées pour surveiller celles qui sont dans l'eau et autour du point d'eau.

Ayez les numéros d'urgence à portée de la main. Dans le cadre de votre plan d'urgence, assurez-vous que les numéros d'urgence sont à la

vue de tous ou facilement accessibles. En cas d'urgence, appelez les urgences ou prévenez le poste de secours, selon le cas.

Assurez le suivi de la zone

Y a-t-il eu un changement? Y a-t-il de nouveaux risques à évaluer? Il est essentiel d'assurer le suivi pour garantir la prévention ou le traitement de tout risque éventuel avant qu'il s'intensifie.

Utilisez cette occasion pour «mettre à l'épreuve» votre plan d'action. Faut-il l'améliorer? Faut-il mettre en place une nouvelle action?

Tandis que nous créons et que nous promouvons une culture de gestion des risques, ces étapes deviennent peu à peu un réflexe naturel. Adventist Risk Management, Inc. s'efforce d'aider tous les ministères à mieux connaître la gestion des risques et les meilleures pratiques de sécurité, afin de minimiser les accidents et les blessures dans toutes les régions du monde. En suivant ces étapes, vous abordez de façon proactive la gestion des risques et vous contribuez à la création d'un environnement sécuritaire pour tous.



DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE
1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS



Adventist Risk Management®, Inc. © 2019

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.